

Le 4 avril 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

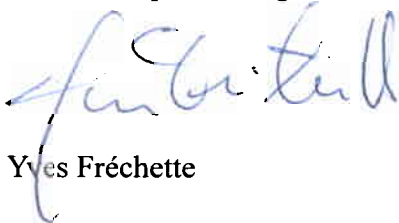
OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre pour
la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008
Dossier Régie : R-3622-2006
Notre dossier : R000236 YF

Chère consœur,

La présente donne suite à votre lettre du 5 mars 2007, dans le dossier décrit en rubrique.

Le Distributeur souhaite informer la Régie et les intéressés que malgré ses efforts, il ne sera pas en mesure de produire ce jour ses réponses aux demandes de renseignements. Le tout devrait cependant être produit dès le 5 avril 2007. Nous nous excusons des inconvénients causés par cette situation.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

c.c. M. Jean-François Samray (AIEQ)
M. Jean-François Lefebvre (GRAME)
Me André Turmel (FCEI)
Me Hélène Sicard (RNCREQ)
Me Dominique Neuman (SÉ-AQLPA)
Me Steve Cadrin (UMQ)